

LES ARTICLES CONTRACTES

L'article (qui se place devant le nom) peut parfois s'associer avec un petit mot (qu'on appelle préposition) pour ne former qu'un seul mot.

à + le = au
à + les = aux
de + le = du
de + les = des

On ne dit pas...

- Une glace **à le** chocolat.
- Une tarte **à les** pommes.
- Il sort **de le** cinéma.
- Les jeux **de les** enfants.

mais...

- Une glace **au** chocolat.
- Une tarte **aux** pommes.
- Il sort **du** cinéma.
- Les jeux **des** enfants.